



## Les ambitions du nouveau Longchamp



*par Hubert Tassin – Président des P.P.*

L'Arc de Triomphe passé, Longchamp a fermé ses portes, livrant ses installations aux bulldozers pour deux années de chantier. Les PP – bien souvent seuls – n'ont pas fait mystère de leurs réserves, de leur inquiétude et pour tout dire de leur opposition face à l'équation financière qu'entraîne le projet. Le Conseil d'Administration de France Galop, puis les ministères de tutelle, en ont décidé autrement.

Un nouveau Longchamp va donc voir le jour. Il faut maintenant passer à une seconde phase: puisqu'il est acquis que ce projet est lancé, il faut réussir ce nouveau challenge. Je ne parle pas ici bien sûr de la réussite architecturale. C'est affaire de goûts personnels et, sur ce point, le choix est irrémédiablement fait. Il faut maintenant réussir à faire de Longchamp cette vitrine, cette locomotive que les sacrifices financiers de tous les acteurs du Galop portent. Et le challenge n'est pas mince.

### Rentabiliser l'investissement

Le nouveau Longchamp attirera sans doute au début plus de spectateurs qu'aujourd'hui. Un effet de curiosité des parisiens pour un nouveau « stade » dont la presse parlera certainement. Pendant quelques semaines, nous aurons donc plus d'entrées, peut être plus de parieurs, plus de clients. Mais

**Vendredi 16 octobre 2015 – N°95**

ensuite... Il faudra réussir à les fidéliser avec la qualité du spectacle que nous offrirons, et qui n'aura pas vraiment changé: les courses resteront heureusement les courses.

Un plan marketing suggère qu'on réalisera un meilleur chiffre d'affaires avec la location de loges, pourtant moins nombreuses que dans le Longchamp actuel. Je reste dubitatif. Bref, je crois qu'il va nous falloir faire preuve d'imagination pour aller chercher des recettes annexes, hors de l'univers des courses afin d'utiliser le site tout au long de l'année.

On nous a parlé d'un restaurant ouvert tous les jours. Cela me convient mais il faudra aller plus loin, organiser des événements commerciaux, culturels, sportifs qui puissent viser une rentabilité minimale... Sans remonter à la revue du 14 juillet au XIX<sup>e</sup> siècle, il fut un temps où un grand concours hippique se tenait pendant plusieurs jours face aux tribunes. Il fut un temps où, à Auteuil, se déroulait un « Game Fair » très prisé, il fut un temps où des artistes de stature internationale se produisaient en concert. Bref, il va falloir mettre l'hippodrome au cœur de la Ville et trouver des recettes additionnelles si on veut éviter un plongeon financier.

### Trop de PSF et l'excellence de la sélection

L'État aussi s'est soucié de cette rentabilité, mais en apparence seulement. En conditionnant le projet Longchamp à la réalisation d'une PSF, il s'inscrit dans une logique de façade. Un projet de 135 millions d'euros pour des tribunes trouvera, il est vrai, difficilement sa rentabilité avec 35 réunions de courses par an. Or, les pistes en gazon ne pourraient supporter sans dommage une augmentation de plus de quatre ou cinq journées. La création d'une PSF permettrait d'étaler sur un montant plus large l'amortissement, mettant en évidence un gain de productivité comptable avec, sans vraie limitation,

# Le Grain de Sel du vendredi

29, rue Claude Terrasse 75016 Paris • Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85  
associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr



l'apport de courses supplémentaires à Longchamp. La demande complémentaire des autorités de tutelle – éclairer cette PSF – relève d'une logique similaire. Le calendrier est surchargé, mais le Galop ne court aujourd'hui que fort peu en nocturne et de nombreux créneaux sont disponibles sur le papier.

Au premier coup d'œil les exigences liées au lancement du chantier Longchamp ont leur légitimité. On se doit pourtant d'aller plus loin. Dans un *Grain de Sel* publié en 2014, je rappelai que le développement du nombre de courses sur la PSF trouvait ses limites dans le risque de déstabilisation de l'élevage français. Je suis convaincu que pour une part importante, sa qualité repose sur la sélection de nos courses organisées depuis toujours sur le gazon. Le comportement des chevaux, la sélection de leurs aptitudes est, sans porter de jugement de valeur, différente sur le sable. Une augmentation notable de la proportion de courses plates sur le sable aurait, à n'en point douter, une conséquence que personne ne sait encore réellement mesurer.

J'avais en son temps fait part de mes réticences pour la création la PSF de Chantilly. Elle a été réalisée. Mais est-il indispensable de réaliser maintenant à quelques dizaines de kilomètres de là une deuxième piste de même nature et qui, elle, ne servira même pas pour l'entraînement ? Evidemment non. D'autant qu'il ne faut pas oublier qu'on court aussi beaucoup de courses sur la PSF de Deauville, à deux cents kilomètres de là ! La logique de la PSF se heurte donc à des arguments pour préserver les spécificités de l'élevage français. Elle se heurte aussi à une logique budgétaire. Tout en réclamant une stricte maîtrise du Budget Longchamp, l'Etat s'est empressé d'imposer un surcoût de quelques millions supplémentaires (de l'ordre de 8 millions) pour la PSF et pour l'éclairage.

## La question des nocturnes

Dans un calendrier PMU saturé, il va être impossible d'ajouter des réunions à Longchamp en les créant ex

*nihilo*. Il faudra donc travailler sur deux pistes conjointes.

La première consiste à prendre des réunions existantes sur d'autres hippodromes. D'où l'hypothèse de la fermeture d'un hippodrome en région parisienne. On supprimerait donc des courses sur le gazon à Maisons Laffitte ou à Saint Cloud pour les courir sur une petite piste aux rayons limités à Longchamp. Quel progrès !

Mais, par ailleurs, en réclamant l'éclairage de la PSF de Longchamp, les ministres savent-ils que les réunions nocturnes rapportent beaucoup moins que les réunions diurnes, qu'elles génèrent moins de jeux et coûtent beaucoup plus cher en frais d'organisation. Surtout, en prenant en compte les acteurs, les surcoûts induits de personnel d'écuries sont très lourds. Là encore ou est le progrès ?

Alors, pourquoi envisager de faire une PSF à Longchamp ? Pour faire plaisir aux ministres et obtenir – à grands frais – leur accord sur l'engagement de ce chantier ? La réponse ne me paraît pas satisfaisante.

Collectivement, nous devons redéfinir les objectifs, trouver des ambitions nouvelles... Cependant, nous ne devons pas sacrifier l'excellence de la compétition au plus haut niveau. Même si ce peut être au maximum quatre ou cinq fois par an, l'hippodrome du Bois de Boulogne doit la présenter à un large public. Pas davantage, il ne pourra être question de renoncer à l'ambition de développer une vitrine à la hauteur de la sélection internationale de nos courses.

Chacun peut le comprendre, le sujet Longchamp ne fait que commencer.

*Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à [associationpp@yahoo.fr](mailto:associationpp@yahoo.fr)*